ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

enseignement

Question écrite n° 82967

Texte de la question

M. Jacques Bompard attire l'attention de Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur des enseignantes qui poussent des élèves à chanter en arabe et instaure un bouleversement identitaire néfaste à la France. Deux institutrices en Corse ont imposé à des élèves de chanter des couplets d' « Imagine » de John Lennon en arabe en prévision de la fête de l'école le 26 juin 2015. Cette mesure va à l'encontre de l'éducation des enfants, elle appauvrit l'identité nationale par le recours à d'autres langues alors que le français et les langues régionales se suffisent à elles-mêmes. Il demande une condamnation de ces institutrices et l'assurance que ces actes ne se reproduiront pas.

Texte de la réponse

La ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche a apporté son soutien aux équipes enseignantes de l'école du village de Prunelli-di-Fiumorbu (Haute-Corse), le 17 juin 2015. Les menaces proférées à l'encontre de deux institutrices et le graffiti raciste peint sur les murs de l'école sont des actes inqualifiables et insupportables que la ministre a condamnés vigoureusement. L'école est un pilier de la République. Dans une période où l'ensemble de la société se tourne vers l'école pour garantir la transmission des valeurs de la République, le respect par les élèves comme par les parents d'élèves de l'autorité des enseignants est indispensable. Dans le cadre de la politique menée par le ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche pour les langues vivantes étrangères, la langue arabe prend naturellement place dans le panel des langues. L'enseignement de cette langue doit en effet être soutenu, dans la perspective d'une diversité des langues apprises à l'école, à laquelle participe aussi pleinement l'enseignement des langues et cultures régionales, dont la langue corse.

Données clés

Auteur : M. Jacques Bompard
Circonscription : Vaucluse (4e circonscription) - Non inscrit
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 82967
Rubrique : Langue française
Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche
Ministère attributaire : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 30 juin 2015, page 4894
Réponse publiée au JO le : 29 décembre 2015, page 10779